

dance pour une élite—ou voulons-nous que notre produit national brut serve d'abord et avant tout à garantir un revenu à tous les Canadiens? A mon avis, c'est faisable. Et je pense qu'il faudra le faire.

Je ne veux pas qu'on m'accuse d'essayer de paraphraser des paroles qui furent naguère prononcées par un homme célèbre. Cependant, il est sans doute vrai que notre société, celle du Canada ou celle du monde qui nous entoure, ne peut continuer à moitié riche et à moitié pauvre, jouissant à moitié de la sécurité et souffrant à moitié de l'insécurité. Pour conserver notre unité, notre entité sociale, il faudra que tous se partagent certaines choses et en jouissent également. Pour amorcer la situation, il faut chercher à établir un revenu garanti. Je le répète, je songerai d'abord à en faire profiter certains groupes: les vieillards, les anciens combattants et les familles.

Cette sécurité sociale viendra un jour et je ne pense pas que nous devions la freiner en criant au futurisme ou en imitant le jargon des champions des programmes dits sélectifs de sécurité et de bien-être social. Ce serait rétrograder, monsieur l'Orateur, et nous nous y refusons. Nous voulons nous orienter vers le genre de société possible dans l'avenir. Pourquoi l'avenir doit-il toujours être aussi lointain, surtout si l'on songe que dans l'intervalle, comme l'a mentionné mon honorable ami de Saint-Jacques (M. Guilbault), quatre ou cinq millions de personnes dans notre grand pays, avec toute la richesse que nous produisons, vivent aujourd'hui dans la pauvreté? C'est intolérable. Un revenu garanti pourrait résoudre la difficulté, et je me réjouis de ce que le député de Portneuf nous ait demandé de nouveau aujourd'hui de méditer sur cette question.

• (5.40 p.m.)

[Français]

M. Aurélien Noël (Outremont): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours de mon collègue, l'honorable député de Saint-Jacques (M. Guilbault), qui a signalé une défectuosité de la motion présentée par l'honorable député de Portneuf (M. Godin) et je cite:

... chaque citoyen canadien, sans travail ni capital ...

...c'est trop limitatif!

D'ailleurs, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) l'a signalé lui-même, quand il a dit que ce revenu annuel ne devrait pas être accordé uniquement à des citoyens canadiens sans travail. Il y a beaucoup de gens qui travaillent, comme l'a dit

mon honorable collègue, et qui n'ont pas le minimum nécessaire pour vivre.

Si l'on dissèque davantage la motion présentée par l'honorable député de Portneuf, on remarque ce qui suit, et je cite:

... que le montant requis au paiement du revenu minimum garanti soit réservé à même la production nationale de manière à ne pas augmenter les impôts ...

Je ne comprends absolument pas cette proposition-là. Comment peut-on mettre à la disposition des Canadiens, sans revenu, ni capital ou travail, le produit national? Il faut toujours le convertir de quelque façon pour pouvoir l'offrir d'une manière quelconque, afin que le citoyen canadien puisse en bénéficier. Je ne comprends rien à cela.

On peut lire plus loin ce qui suit:

... soit réservé à même la production nationale de manière à ne pas augmenter les impôts des particuliers ni des compagnies, ni le coût de la vie, ni les prix d'aucun produit ou service;

...ce qui me paraît tout à fait fantaisiste.

On peut lire encore:

... que cette mesure pourrait remplacer avantageusement les cotisations et les paiements de tous les mécanismes de l'assurance-chômage, du bien-être social, des allocations familiales et personnelles, des pensions du Canada et du Québec.

Il s'agit donc de se débarrasser de tout ce qui a été fait depuis plusieurs années pour venir en aide à la population pauvre, qui a des besoins spéciaux. On va tout démolir pour reconstruire. J'en connais plusieurs actuellement qui lancent ce cri de démolition, surtout dans la province de Québec. S'agirait-il d'une autre forme de démolition? Je ne crois pas que le motionnaire ait eu cette intention. La motion suppose que les provinces sont déjà toutes d'accord. Il s'agit d'une illusion. Tout de même!

Bien que je sois d'avis que le gouvernement fournisse au peuple canadien des garanties contre la pauvreté, et que je favorise aussi le perfectionnement du système actuel, je ne puis toutefois souscrire aux quatre arguments spécifiquement et implicitement inclus dans la motion.

Examinons d'abord le premier argument. Le programme serait financé, propose-t-on, par la production nationale, sans majoration des taxes et sans augmentation du coût de la vie. La motion énonce que la production nationale peut fournir les fonds nécessaires pour subvenir à l'augmentation substantielle des dépenses, sans devoir accroître les taxes des citoyens ou des corporations, le coût de la vie ou le prix des produits ou des services. A mon avis, ces objectifs sont inaccessibles en pratique, bref, sont irréalisables, pour employer un terme bien connu.